

Le 10 avril 2013

L'Info-SCCCUL vous tient au courant des diverses activités de votre syndicat et vous informe sur des sujets d'intérêt concernant les milieux universitaire et syndical. Soyez informés, lisez-nous !

● **Négociation**

Les discussions des dernières rencontres de négociation dans le cadre de la conciliation, qui se sont tenues le 27 février, le 18 et le 26 mars, ont porté sur les Droits parentaux, le Pointage, l'Attribution, l'Aide pédagogique, les Annexes, les Lettres d'entente ainsi que sur le problème crucial de la définition du cours universitaire.

À la dernière rencontre de conciliation, le 26 mars, les représentants de l'Employeur ont jugé bon d'abandonner leur projet de grille de classification des cours et de retourner au statu quo de la convention 2007-2010. Les discussions relatives au cours et à l'enseignement devraient désormais se limiter à une approche rationnelle concernant la formation à distance ainsi que quelques cours/stages particuliers.

À la rencontre précédente, le 18 mars, les représentants de l'Administration nous avaient signifié leur approche de la « globalité du problème de la rémunération », mais sans entrer dans le détail. Les discussions à venir toucheront plus directement à ce problème, notamment en ce qui a trait à notre rattrapage salarial (rappelons que nos collègues du campus de l'UQAR à Lévis ont une rémunération de 1 133\$ supérieure à la nôtre par charge de cours) et à la mise en place d'une clause remorque. Notre prime de reconnaissance accordée au départ à la retraite ne pourra être écartée de l'ordre du jour, d'autant plus que le contexte actuel de divulgation publique des sommes astronomiques ([voir l'article de TVA](#) nouvelles) dont bénéficieraient certains hauts dirigeants de l'Administration au moment de leur départ peut difficilement justifier, pour des motifs économiques quelconques, la disparition complète d'une demande raisonnable et équitable (voir notre [Cahier de demandes syndicales](#), pp.68-69).

Le [Comité de négociation](#)

Échos du Comité des relations du travail (CRT)

Participation aux différents comités, conseils et commissions

Selon les articles 9.05 e) et 21.03 de la convention, votre participation aux différentes instances conventionnées doit être pointée et rémunérée. Or, nous avons remarqué que, trop souvent, ce travail est transformé en bénévolat. Nous vous demandons donc de nous aviser de votre participation à ces instances depuis septembre 2012, surtout aux Comités de programme, aux Conseils de faculté et aux Comités de désignation de doyen. Nous voudrions que vous vérifiez si vous avez bien eu un contrat pour ces activités et si vous avez reçu le pointage correspondant.

Listes de classement

Depuis quelques semaines, les listes de classement ont été mises à jour par le Vice-rectorat aux ressources humaines. Afin de ne pas avoir de surprises, nous vous invitons à réviser les vôtres

rapidement. Si vous trouvez des incongruités, nous vous prions d'en aviser le VRRH puisque les listes de classement peuvent se modifier en tout temps. Vous les trouverez ici :

https://oraweb.ulaval.ca/pls/psk/psk002_point.selectionner_unite_public

Journal de bord pour les chargés d'enseignement

Si vous êtes chargée ou chargé d'enseignement, quel que soit votre régime d'emploi (à temps plein à 35 heures par semaine, ou à temps partiel), nous vous suggérons de tenir un journal de bord hebdomadaire. Vous pourrez ainsi faire un meilleur suivi des heures requises pour effectuer votre travail et vous serez à même de constater si vous respectez votre contrat à long terme ou si vous faites vraiment un surplus de travail. Face à ce type de preuve, le Comité de relations du travail peut faire une intervention auprès de l'Employeur. Si vous avez la moindre question sur votre contrat, n'hésitez pas à nous en faire part.

Importance de rester en contact avec nous

Nous vous invitons à demeurer constamment en contact avec nous. Sans votre participation, il nous est difficile de bien connaître les situations que vous vivez et d'avoir la rigueur nécessaire aux bonnes relations du travail. Pour discuter avec la partie patronale, il nous faut aussi connaître les problèmes autres que ceux que nous pouvons détecter par les listes que nous recevons. Vos informations deviennent des tremplins nécessaires à nos interventions. Nous comptons sur votre collaboration.

[L'équipe du CRT](#)

•Ce qui s'est passé :

Activités syndicales

Conférence de presse du « Printemps des chargées et chargés de cours » ([affiche](#))

Le 21 mars dernier, lors de la journée du « Printemps des chargés de cours », votre Syndicat organisait une conférence de presse à laquelle ont participé la plupart des représentants syndicaux des chargés de cours des universités du Québec, venus appuyer le SCCCUL dans sa négociation avec l'Université Laval, qui dure depuis plus de deux ans. Trois thèmes clés ont été abordés : le statut du cours universitaire, les problèmes de négociation et la question des relations de travail.

D'entrée de jeu, Puma Freytag, le président du SCCCUL, a lancé un signal d'alarme concernant la qualité de l'enseignement offert par les chargés de cours de l'Université Laval, qui se trouve menacée par la dégradation actuelle des conditions de travail de nos membres dans certains départements. Il a dénoncé l'effet des compressions budgétaires sur la qualité de l'enseignement ainsi que le choix, trop fréquent, de favoriser l'investissement dans les immobilisations plutôt que dans l'enseignement, à la faveur de transferts de fonds nuisant à la mission première de l'université. Il a critiqué la piètre qualité des relations de travail à l'Université Laval, dont notre négociation, qui dure depuis plus de deux ans, est un exemple probant. Il a aussi dénoncé le nombre élevé de griefs et d'arbitrages, qui démontre l'augmentation de la judiciarisation des conflits. Il a signalé la situation équivoque dans laquelle se trouvent les chargés de cours de l'UL, qui sont moins bien payés que les étudiants-auxiliaires d'enseignement (même après considération de l'offre salariale des administrateurs) et qui reçoivent 1 133 \$ de moins que leurs collègues du campus de l'UQAR à Lévis. Enfin, a-t-il souligné, il semble que l'UL tienne un double discours, favorisant, d'une part, l'humanisme et la reconnaissance et, d'autre part, démontrant dans ses relations de travail une absence flagrante de considération pour les valeurs de collégialité.

À la suite de cette introduction, tous les représentants syndicaux se sont prononcés sur l'un ou l'autre des problèmes évoqués par le président du SCCCUL ou ont témoigné de situations particulières dans leur propre université. Frédéric Kantorowski (Université de Montréal) s'est déclaré très inquiet de la remise en question du forfait (1 cours = 45 heures = 1 point d'ancienneté), qui assure aux chargés de cours la liberté de choisir leurs méthodes pédagogiques, et anticipe des années de bataille à venir si la tâche d'enseignement se trouve fragmentée. Zakaria El Mrabet (UQAM, Montréal) a aussi évoqué le problème de la fragmentation des cours, apparu en 2008 dans la foulée des compressions budgétaires imposées à cette université. Il a constaté que cette fragmentation entraîne une dégradation de la qualité de l'enseignement, pour des économies qui, somme toute, se révèlent peu significatives. André Poulin (Sherbrooke) abonde dans le même sens : la fragmentation de la tâche d'enseignement, en cours à Sherbrooke, aboutit à une diminution de la qualité de l'encadrement des étudiants et à une complexification abusive de la prestation des cours. Il critique aussi le fait que l'Université, recevant des droits de scolarité des étudiants pour un cours donné, fait des économies sur le dos des chargés de cours. Stefana Lamasanu (McGill, Montréal) a commenté les difficultés que rencontre son syndicat en cours d'accréditation à l'égard de la protection des acquis des chargés de cours, notamment en ce qui concerne les critères de qualification exigés pour l'attribution d'un cours. Patrice Blais (Concordia, Montréal) a mentionné le problème des investissements indus dans le béton ainsi que celui que rencontrent les représentants syndicaux face à des représentants patronaux n'ayant aucune expérience de l'enseignement. Claire Tremblay (FNEEQ) a lu un mot de Sylvie Pelletier (Teluq) dans lequel l'auteure souligne le fait que, dans l'enseignement à distance, la supervision par les chargés de cours est capitale pour la réussite des étudiants. Elle a rappelé que penser que le travail est terminé quand un cours est mis en ligne, c'est bien mal connaître ce qu'est l'enseignement à distance.

Sur une note plus positive, Luce Gilbert (UQO, Outaouais) a parlé des chargés de cours comme des professionnels de l'enseignement dans leurs domaines respectifs. Démontrant que des conditions de travail positives sont possibles, elle a ajouté qu'à l'UQO, les chargés de cours sont rémunérés en fonction du nombre d'étudiants qu'ils encadrent et que cette mesure a un impact direct sur la qualité de l'encadrement. Isabelle Morasse (UQAT, Abitibi-Témiscamingue) a parlé de la décision prise par les dirigeants de son université de ne pas engager, à des fins d'économies, de nouveau directeur des ressources humaines afin d'investir dans l'enseignement universitaire et de conserver le forfait intact. Louise Bérubé (UQAR, Rimouski-Lévis) avait envoyé un mot d'appui au SCCCUL révélant que de bonnes relations de travail entre syndicats et direction d'université sont possibles : à l'UQAR, il aura fallu 10 rencontres entre les parties pour s'entendre sur le contenu de la nouvelle convention des chargés de cours, et ce, avec des conditions améliorées. Elle mentionnait aussi l'écart salarial important (1 133 \$) entre la rémunération des chargés de cours de l'Université Laval et ceux de l'UQAR. Enfin, Carole Neill (Trois-Rivières), qui a participé aux rencontres préparatoires ainsi qu'au Sommet sur l'éducation de février dernier, a déclaré que jamais la qualité de l'enseignement n'a été remise en question au Sommet, que l'apport des chargés de cours à cette qualité est fondamental et qu'il est indécent que leurs conditions de travail soient aussi critiquables.

Le mot de la fin est allé à Yves Fortin, du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches-CSN et à Sylvain Marois, vice-président de la FNEEQ et responsable du regroupement université. Yves Fortin a parlé de l'importance de la qualité et de l'accessibilité à l'enseignement universitaire. Il a souligné la contribution des chargés de cours à cet égard et offert l'appui du Conseil central à notre cause. Sylvain Marois a déclaré que la qualité de l'enseignement avait fait l'objet d'un véritable consensus pendant le Sommet et qu'il était important de se mobiliser pour défendre cette qualité de même que l'intégrité des cours contre les effets nocifs de l'esprit entrepreneurial qui oriente la vision de plusieurs dirigeants universitaires.

Cette conférence de presse a permis de faire le point sur la situation des chargés de cours dans les universités québécoises. Elle a mis en lumière les difficultés particulières mais aussi le désir commun de maintenir la qualité de notre implication dans l'enseignement universitaire et notre volonté de nous définir comme des professionnels de l'enseignement.

Ces exposés ont trouvé un prolongement dans la marche de solidarité qui a suivi la conférence de presse, au cours de laquelle plusieurs autres personnes ont pris la parole.

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications

Marche de solidarité intersyndicale sur le campus en appui au SCCCUL

Lors de la manifestation du 21 mars organisée pour informer la communauté universitaire et le public des problèmes persistants à la table de négociation, la grande majorité des syndicats représentant les chargés de cours des universités québécoises ainsi que les représentants du Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-Université sont venus appuyer le SCCCUL. Il est révélateur de constater que la menace qui pèse sur le statut du cours universitaire, l'absence de collégialité dans les relations de travail ou encore une offre salariale dérisoire sont des réalités dénoncées par des organisations d'enseignants forfataires affiliées à différentes centrales syndicales.

Lors de cette marche, plusieurs personnes ont pris la parole aux différentes stations prévues à cet effet, dont Claire Tremblay, de la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) à la station des chargés de cours. À la station de l'intersyndicale, se sont exprimés Yves Fortin du comité exécutif du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches-CSN, Luc Brouillette, représentant du Syndicat des employés et employées de l'Université Laval (SEUL), Louis David Poirier, président du Syndicat des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement (SA²RE), René Paquin, représentant du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke ainsi que Sacha Calixte, représentant syndical des enseignants du Cégep de Limoilou ([PHOTO](#)). Des associations étudiantes du 1^{er} cycle étaient présentes, dont Émilie Tremblay, de l'Association des étudiants en théâtre de l'Université Laval qui a pris la parole à la station des étudiants, suivie de Martin Gravel de l'Association des étudiantes et étudiants inscrits aux cycles supérieurs ([ÆLIÉS](#)) et de Vincent Baillargeon, membre de l'organisation campus de Québec Solidaire ([PHOTO](#)). Nous les remercions tous pour leur participation à cette marche de solidarité. ([VIDEO](#) de la marche)

Vincent Mauger, vice-président aux relations intersyndicales

Activités du Comité de mobilisation

Depuis la dernière parution de l'Info-SCCCUL, plusieurs activités de mobilisation et de visibilité ont été organisées par le Syndicat. Le mardi **26 février** s'est tenu un second Lunch Info-négo auquel 25 chargés de cours ont participé. Le vendredi **1^{er} mars**, à l'occasion de la 7^e et dernière journée d'arbitrage sur les PECC à l'École de design, des membres du *Commando Info-Mob* ont bruyamment manifesté leur appui aux chargés de cours de cette École.

Dans le but de porter notre message à la haute administration, le *Commando* a aussi organisé, le mardi **12 mars**, une « haie d'honneur » pour accueillir les membres du Conseil d'administration de l'Université lors de leur réunion mensuelle. Le lendemain, soit le mercredi **13 mars**, a eu lieu un troisième Lunch Info-Négo au cours duquel la porte-parole du comité de négociation a informé les chargées et chargés de cours de l'état actuel des négociations.

La semaine du 18 mars a été consacrée aux derniers préparatifs de la marche de solidarité du **21 mars**. Deux réunions du Comité info-mob se sont tenues pour coordonner les activités, dont un

après-midi consacré à la confection de pancartes ([modèle1](#), [modèle2](#) et [PHOTO](#)) et, la veille de l'événement, au pavoisement du parcours aux couleurs du SCCCUL et de l'Université Laval. Les membres du *Commando* ont fait de l'affichage tous les jours, du lundi au mercredi, afin d'informer la communauté universitaire des événements de cette journée.

Le **Printemps des chargés de cours** a débuté par une conférence de presse en avant-midi, suivie d'une marche de solidarité sur le campus, bannières et tambours battants, avec des prises de parole à chacune des quatre stations réservées aux chargés de cours, aux étudiants ([PHOTO](#)), à l'intersyndicale ([PHOTO](#)) et, enfin, à la haute administration, dont la station était située au pied de la tour des Sciences de l'éducation. Mais malgré une invitation à venir nous adresser quelques mots, aucun représentant de l'Administration ne s'est présenté ([PHOTO](#)). À la demande de Puma Freytag, une minute de silence a été observée par la foule qui était réunie. La journée s'est poursuivie avec un repas convivial sous chapiteau ([PHOTO](#)). Ce fut une journée marquante à l'égard de la solidarité manifestée par la plupart des représentants syndicaux de l'Université Laval, ceux des autres universités québécoises ainsi que des associations étudiantes de l'Université Laval.

Le **27 mars**, le comité *Commando* a accueilli les membres du Conseil d'administration en leur remettant un « diplôme-affiche » dénonçant les « compensations de remplacement » versées aux membres de l'équipe de direction de l'Université Laval à la fin de leur mandat. La pertinence de ces compensations de remplacement avait été questionnée la veille par un journaliste lors d'un reportage à TVA nouvelles.

Le jeudi **28 mars**, les membres du *Commando* ont continué leur action d'affichage stratégique au pavillon Bonenfant, où se trouvent les bureaux du Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH), pour souligner la tenue d'une autre séance d'arbitrage sur les cours-ateliers à l'École de design, qui font l'objet de débats à la table de négociation.

Le mardi **2 avril**, les membres du *Commando* ont installé le kiosque du Syndicat à la cafétéria du pavillon De Koninck, sur l'heure du dîner, afin de sensibiliser les membres de la communauté universitaire aux demandes salariales des chargés de cours de l'Université Laval. En distribuant des chocolats ainsi que des macarons « J'appuie les chargés de cours », les membres du *Commando* ont informé les personnes rencontrées aux cafétérias des pavillons De Koninck, Pouliot et Vachon que la rémunération pour une charge de cours au campus de Lévis de l'UQAR, de l'autre côté du fleuve, est supérieure de 1 133 \$ comparativement à celle offerte par l'Université Laval.

Toutes ces activités s'inscrivent dans la stratégie d'intensification des moyens de pression votée à l'Assemblée générale du 6 février dernier. D'autres moyens de pression et des activités de mobilisation et de visibilité sont prévus dans les prochaines semaines.

Vous voulez faire partie du *Commando*? Rien de plus simple : appelez-nous au **418.656.2202** pour nous laisser vos coordonnées ou écrivez-nous à scccul@scccul.ulaval.ca. Votre participation sera grandement appréciée !

Robert Grace, vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation

● Événements à venir

● INVITATION À TOUS :

Le prochain **LUNCH Info-Négo** aura lieu le :

jeudi 18 avril, de 11 h 30 à 13 h 30, au 4542, du pavillon L.-J.Casault.

Des membres du comité de négociation seront présents pour vous informer des derniers développements à la table de négociation. Comme un dîner sera servi, **S.V.P. nous informer de votre participation avant 16 h le 16 avril.**

NOUVEAUTÉ : Pour ceux et celles qui ne pourraient se déplacer à l'endroit où se tient la rencontre, **il sera possible de suivre à distance** les explications et les discussions en utilisant **la plate-forme Elluminate**.

Pour suivre à distance le LUNCH Info-Négo, cliquez sur : [Elluminate - Université Laval](#).*
Pour des **informations sur l'utilisation** d'Elluminate : <https://classevirtuelle.ulaval.ca/>.

*Vous devez avoir l'application de Java sur votre poste pour l'accès à distance. Voici le lien pour le téléchargement de Java : <http://www.java.com/fr/download/index.jsp>

● **À VOTRE AGENDA** : la prochaine **Assemblée générale statutaire** aura lieu le **vendredi 26 avril**. Au cours de cette assemblée il y aura **élection** de délégués au Conseil exécutif, au Conseil syndical, au Comité des relations du travail, au Comité information et mobilisation, au Comité de perfectionnement et au Comité de surveillance des finances.

Votre présence à cette assemblée est capitale pour l'exercice de la démocratie syndicale !

● À lire, à voir, à écouter

Du nouveau sur le [site web du SCCCUL](#) :

L'onglet « **Audio-vidéo** », situé sur la page d'accueil, vous permet de consulter désormais des documents audio ou audio-visuels relatifs aux activités du SCCCUL.

L'onglet « **Articles médias** », situé dans la page salle de presse, où vous pourrez lire ce qu'on dit des activités du Syndicat.

Informez-nous !

Informez-nous de vos réussites et de vos activités professionnelles : lancement d'un livre, publication d'un article; obtention d'un prix, de subventions de recherche; participation à un colloque, à un congrès; organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc.

Faites connaître votre contribution à la vie intellectuelle de l'Université Laval!

Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : scccul@scccul.ulaval.ca.

Hommage reçu :

Claude Vallières, chargé de cours à la Faculté de musique, a été honoré lors de la 3e cérémonie *Hommage aux créateurs* qui s'est tenue le 2 avril dernier. Cette cérémonie, organisée par le Vice-rectorat à la recherche et à la création souligne la qualité et l'audace du travail accompli. Pour plus d'information, lire l'article paru dans le Fil : <http://www.lefil.ulaval.ca/articles/hommage-aux-createurs-34725.html>

L'Équipe du SCCCUL



[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)